

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00574 Numéro SIREN : 397 470 386 Nom ou dénomination : IN EXTENSO BRETAGNE

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2018 sous le numéro de dépôt 14717

SA IN EXTENSO BRETAGNE

ETATS FINANCIERS au 31/05/2018

BILAN

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/05/18	Net au 31/05/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	60 799,67	57 978,43	2 821,24	3 312,08
Fonds commercial	6 553 020,00		6 553 020,00	6 521 445,00
Autres immobilisations incorporelles	2 801 280,61		2 801 280,61	2 827 556,80
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 878,11	4 878,11		
Constructions	60 496,74	60 496,74		
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 169 719,67	1 881 977,92	287 741,75	217 760,97
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	429 142,77		429 142,77	1 311 632,70
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 943,79		1 943,79	5 943,79
Autres immobilisations financières	140 153,38		140 153,38	132 705,18
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 221 434,74	2 005 331,20	10 216 103,54	11 020 356,52
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 892 224,67	1 233 325,09	6 658 899,58	6 723 612,44
Fournisseurs débiteurs	28 494,17		28 494,17	33 168,96
Personnel	40 386,76		40 386,76	20 313,08
Etat, Impôts sur les bénéfices	306 811,00		306 811,00	257 554,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	136 183,75		136 183,75	128 427,41
Autres créances	219 406,39		219 406,39	288 345,63
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	125 075,35		125 075,35	125 076,35
Disponibilités	1 342 493,08		1 342 493,08	1 523 474,17
Charges constatées d'avance	239 148,80		239 148,80	212 601,41
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 330 223,97	1 233 325,09	9 096 898,88	9 312 573,45
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	22 551 658,71	3 238 656,29	19 313 002,42	20 332 929,97

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

BILAN

	Net au 31/05/18	Net au 31/05/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 634 940,00	2 634 940,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 398 451,58	2 398 451,58
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	360 000,00	360 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 037 397,61	3 838 082,80
Résultat de l'exercice	1 239 699,00	1 029 320,91
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	10 668 488,19	10 309 582,29
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	411 395,83	460 351,83
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	411 395,83	460 351,83
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	528 928,59	808 620,14
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	128 589,56	
Emprunts et dettes financières diverses	657 518,15	808 620,14
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		898 518,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
<i>Personnel</i>	893 065,06	811 360,55
<i>Organismes sociaux</i>	1 516 654,50	1 508 773,22
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	1 058 871,96	1 001 910,93
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>	1 470 203,08	1 500 184,45
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	122 740,00	123 138,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 168 469,54	4 134 006,60
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	637 757,03	1 138 909,54
TOTAL DETTES	1 876 308,62	1 771 581,02
Ecart de conversion - Passif	8 233 118,40	9 562 995,85
TOTAL PASSIF	19 313 002,42	20 332 929,97

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardiner
75017 PARIS

COMPTES DE RESULTAT

	du 01/06/17 au 31/05/18 12 mois	%	du 01/06/16 au 31/05/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	15 398 518,31	100,00	15 362 865,72	100,00	35 652,59	0,23
Production stockée						
Subventions d'exploitation	18 597,98	0,12	17 485,29	0,11	1 112,69	6,36
Autres produits	439 036,43	2,85	533 132,12	3,47	-94 095,69	-17,65
Total	15 856 152,72	102,97	15 913 483,13	103,58	-57 330,41	-0,36
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	3 265 925,23	21,21	3 275 797,81	21,32	-9 872,58	-0,30
Total	3 265 925,23	21,21	3 275 797,81	21,32	-9 872,58	-0,30
MARGE SUR M/SES & MAT	12 590 227,49	81,76	12 637 685,32	82,26	-47 457,83	-0,38
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	513 238,07	3,33	522 335,13	3,40	-9 097,06	-1,74
Salaires et Traitements	6 482 076,91	42,10	6 327 389,72	41,19	154 687,19	2,44
Charges sociales	2 475 259,72	16,07	2 563 271,57	16,68	-88 011,85	-3,43
Amortissements et provisions	417 549,73	2,71	414 159,07	2,70	3 390,66	0,82
Autres charges	1 211 748,63	7,87	1 271 401,30	8,28	-59 652,67	-4,69
Total	11 099 873,06	72,08	11 098 556,79	72,24	1 316,27	0,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 490 354,43	9,68	1 539 128,53	10,02	-48 774,10	-3,17
Produits financiers	1 495 860,24	9,71	790 820,12	5,15	705 040,12	89,15
Charges financières	12 671,89	0,08	799 005,41	5,20	-786 333,52	-98,41
Résultat financier	1 483 188,35	9,63	-8 185,29	-0,05	1 491 373,64	NS
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	2 973 542,78	19,31	1 530 943,24	9,97	1 442 599,54	94,23
Produits exceptionnels	1 048 344,62	6,81	77 022,87	0,50	971 321,75	NS
Charges exceptionnelles	2 392 426,52	15,54	101 127,18	0,66	2 291 299,34	NS
Résultat exceptionnel	-1 344 081,90	-8,73	-24 104,31	-0,16	-1 319 977,59	NS
Participation des salariés	123 451,43	0,80	106 606,02	0,69	16 845,41	15,80
Impôts sur les bénéfices	266 310,45	1,73	370 912,00	2,41	-104 601,55	-28,20
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 239 699,00	8,05	1 029 320,91	6,70	210 378,09	20,44

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SA IN EXTENSO BRETAGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2018, dont le total est de 19 313 002 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 239 699 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2017 au 31/05/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/06/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Travaux en cours :

L'entreprise a eu recours à des options particulières : Travaux encours clients.

Les travaux encours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et des malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients-facture à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "Produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 6 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires (Droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigée de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mail technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues entre le 1er janvier 2018 et la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 159 552 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE

Le produit du CICE théorique comptabilisé à la date de clôture de l'exercice s'élève à 345 846 euros.

Le montant de la créance de CICE définitif au titre de l'année civile 2018 sera constaté sur le prochain exercice et sera imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de ce même exercice.

FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Identité des sociétés Mères consolidant les comptes de la société :

SAS DELOITTE au capital de 23 428 650 €

SIEGE SOCIAL : 6 Place de la Pyramide 92908 PARIS LA DEFENSE

Intégration fiscale

La Société IN EXTENSO BRETAGNE n'est plus sous le d'intégration fiscale selon convention à effet du 01 juillet 2009.

La société COMPAGNIE FIDUCIAIRE DU GOLFE n'est plus filiale de la SA IN EXTENSO BRETAGNE suite à un changement d'actionariat.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	6 521 445	49 416	17 841	6 553 020
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 887 276	1 080	26 276	2 862 080
Immobilisations incorporelles	9 408 721	50 496	44 117	9 415 100
- Terrains	4 878			4 878
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	60 497			60 497
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 294 461	11 701	6 528	1 299 633
- Matériel de transport	33 493	27 964	26 175	35 281
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	726 698	114 667	6 561	834 805
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 120 027	154 332	39 264	2 235 095
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 717 420		2 288 277	429 143
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	138 649	18 555	15 107	142 097
Immobilisations financières	2 856 069	18 555	2 303 384	571 240
ACTIF IMMOBILISE	14 384 817	223 383	2 386 765	12 221 435

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	50 496	154 332	18 555	223 383
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	50 496	154 332	18 555	223 383
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	44 117	39 264	2 303 384	2 386 765
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	44 117	39 264	2 303 384	2 386 765

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion (mail technique). La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

	31/05/2018
Éléments achetés	1 812 522
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	4 740 498
Total	6 553 020

Absence d'amortissement des fonds de commerce :

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne seront pas amortis

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SELAS STERENN 29850 GOUESNOU	40 000	85 958	99,68	55 179
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	427 500	427 500			897 12
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, et, le cas échéant des frais liés à l'acquisition (droit de mutation, honoraires et frais d'actes).

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net corrigé de la filiale ou en fonction de ses perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable inscrite à l'actif du bilan (augmentée le cas échéant du mali technique affecté aux titres de participation), une provision pour dépréciation des titres est constituée du montant de la différence.

Albert ABEHSSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Cardinet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	56 408	1 571		57 978
Immobilisations incorporelles	56 408	1 571		57 978
- Terrains	4 878			4 878
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	60 497			60 497
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 199 270	21 733	6 528	1 214 474
- Matériel de transport	33 493	4 243	26 175	11 561
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	604 129	58 375	6 581	655 943
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 902 266	84 351	39 264	1 947 353
ACTIF IMMOBILISE	1 958 673	85 922	39 264	2 005 331

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 004 753 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 944		1 944
Autres	140 153		140 153
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 892 225	6 337 269	1 554 956
Autres	731 282	694 226	37 056
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	239 149	239 149	
Total	9 004 753	7 270 644	1 734 109
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 000		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	28 836
Clients - FAE hors groupe	1 705 470
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	17 417
Orga. sociaux - Pds à recevoir	3 998
Etat - produits à recevoir	159 552
Divers - Produits à recevoir	9 081
Intérêts courus à recevoir	90
Total	1 924 444

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 405 787		1 405 787	
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 169 118	322 497	258 291	1 233 325
Total	2 574 905	322 497	1 664 078	1 233 325

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	322 497	258 291
Financières		1 405 787
Exceptionnelles		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 634 940,00 euros décomposé en 131 747 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
--	-------------------	---------------------------------

I. PERSONNES MORALES

SA IN EXTENSO NATIONAL 69002 LYON

67,21 88 558,00

II. PERSONNES PHYSIQUES

NOTES SUR LE BILAN

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/11/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 029 321
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 029 321
Affectations aux réserves	199 315
Distributions	830 006
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 029 321

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/06/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/05/2018
Capital	2 634 940				2 634 940
Primes d'émission	2 396 452				2 396 452
Réserve légale	360 000				360 000
Réserves générales	3 838 083	199 315	199 315		4 037 398
Résultat de l'exercice	1 029 321	-1 029 321	1 239 699	1 029 321	1 239 699
Dividendes		830 006			
Provisions réglementées	50 787			50 787	
Total Capitaux Propres	10 309 582		1 439 014	1 080 108	10 668 488

NOTES SUR LE BILAN

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	50 787		50 787	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	50 787		50 787	

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	50 787

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	440 008	9 130	56 026		393 112
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	20 344		2 060		18 284
Total	460 352	9 130	58 086		411 396

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	9 130	58 086
Financières		
Exceptionnelles		

Albert ABEHSERA
Expert comptable diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
112 bis, rue Chalignet
75017 PARIS

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 233 118 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	128 590	128 590		
- à plus de 1 an à l'origine	528 929	196 843	332 086	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	893 065	893 065		
Dettes fiscales et sociales	4 168 470	4 168 470		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	637 757	637 757		
Produits constatés d'avance	1 876 309	1 876 309		
Total	8 233 118	7 901 032	332 086	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 28 000

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont : 307 493

(**) Dont envers les groupes et associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	268 944	268 944	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	268 944	268 944	

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	40 772
Fournisseurs - FAR hors groupe	117 192
ICNE s/ emprunts hors clientèle	80
ICNE s/ emprunts clientèle	180
Intérêts courus à payer	1 150
Dettes provisionnées pour CP	805 320
Dettes provisionnées pour RTT	143 627
Personnel - Autres charges à payer	3 679
Personnel - Primes à payer	238 000
Orga. sociaux - CS sur CP	382 646
Orga. sociaux - Autres CS à payer	154 563
Charges à payer form prof. contin	27 257
Charges à payer particip aff constr	40 572
Charges à payer taxe apprentissag	18 328
Etat - Charges à payer	54 870
Charge à payer - CFE	7 690
Charges à payer - CVAE	50 900
Charge à payer - Taxe foncière	9 080
RRR à accorder et autres AAE	18 894
Divers - Charges à payer	23 740
Total	2 118 739

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	239 149		
Total	239 149		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 876 309		
Total	1 876 309		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-3 355		-3 355
Ventes de produits intermédiaires	322 361		322 361
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	14 969 794		14 969 794
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	109 718		109 718
TOTAL	15 398 518		15 398 518

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
 Honoraire de certification des comptes : 20 221 euros
 Honoraire des autres services : 0 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres produits d'exploitation		-590
Produits sur exercices antérieurs		
Total		-590

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Résultat financier

	31/05/2018	31/05/2017
Produits financiers de participation	89 712	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	361	5 820
Reprises sur provisions et transferts de charge	1 405 787	785 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 495 860	790 820
Dotations financières aux amortissements et provisions		785 000
Intérêts et charges assimilées	12 672	14 005
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	12 672	799 005
Résultat financier	1 483 188	-8 185

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	11 815	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	23 944	
79130000 - Remboursement agefos - Coût pédagog	564	
79140000 - Avantages en nature hors associés	14 449	
79150000 - Trf de charges - Divers social	71 549	
	122 320	
Total	122 320	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	41 926	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 332 394	
Autres charges	18 107	
Rentrées sur créances amorties		468
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		40 600
Produits des cessions d'éléments d'actif		943 082
Autres produits		13 408
Amortissements dérogatoires		50 787
TOTAL	2 392 427	1 048 345

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	1 010 070
Taux Normal - 28 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locale - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	318 748
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	2 430
Autres imputations	

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	2 627 697	-77 106	2 704 802
+ Résultat exceptionnel	-1 344 082		-1 344 082
- Participations des salariés	123 451		123 451
Résultat comptable	1 162 593	-77 106	1 239 699

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "impôt correspondant")

Montant du CICE de l'exercice : 345 846 €

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 45 396 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	162 130
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	162 130
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	54 043
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

AUTRES INFORMATIONS**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
CIC 250 K€ BREST NANTISSEMENT DU FONDS DU COMMERCE IN EXTENSO BRETAGNE	131 944
CIC 80 K€ BREST NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE IN EXTENSO BRETAGNE	12 000
CIC 500 K€ NANTISSEMENT CAT	125 000
Avals et cautions	268 944
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	11 955
Autres engagements donnés	11 955
Total	280 899

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	1 590 000
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	1 590 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 393 112 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 393 112 euros

La convention prévoit des indemnités de fin de carrière

Les engagements ont été constatés sous forme de provisions

Ils figurent au poste "provisions pour risques et charges" au bilan.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour de départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 1,55 %

- Taux de progression de salaires : 1,5 % constant

Les taux de rotation sont fixés ainsi :

* - 5 ans : 10%

* 5 à 15 ans : 7%

* + 15 ans : 5%

- Un taux de charges patronales fixé à 45 %

- Table de taux de mortalité : TV 88/90

Albert ABEHSSERA
 Expert comptable diplômé
 Commissaire aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Paris
 112 bis, rue Cardinet
 75017 PARIS

AUTRES INFORMATIONS

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Société Anonyme
IN EXTENSO BRETAGNE
7 avenue Charles Tillon
35000 RENNES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mai 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mai 2018

Société Anonyme
IN EXTENSO BRETAGNE
7 avenue Charles Tillon
35000 RENNES

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO BRETAGNE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO BRETAGNE** relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juin 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 12) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fonds commercial.

La note « Immobilisations financières » de l'annexe (page 13) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

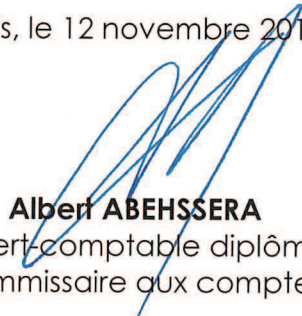
RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 12 novembre 2018



Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

IN EXTENSO BRETAGNE
Société Anonyme au Capital de 2 634 940 €
Siège social : 7 Avenue Charles Tillon
35000 RENNES
397 470 386 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 NOVEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Mai 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 1 239 699,00 €, approuve la proposition du conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat net 1 239 699,00 €
- A titre de dividendes aux actionnaires,
la somme de974 927,80 €
soit un dividende de 7,40 € par actions
- Le solde, soit la somme de264 771,20 €
au poste « Autres réserves ».

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 28 février 2019.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mai 2018 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 63 595,60 €. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mai 2018 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 911 332,20 €.

L'assemblée est informée que les dividendes perçus par les personnes physiques, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,8%.

Enfin, pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes réalisées au cours des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
31 mai 2017	830 006 €	131 747	54 142 €	775 964 €
31 mai 2016	719 210 €	143 842	54 645 €	664 565 €
31 mai 2015	900 000 €	180 000	150 425 €	749 575 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 Novembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Laurent GUILBAUD

